



Vigne

Edition **Limousin**

N°04
27/04/2018



Animatrice filière

Céline VACHON
Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine
celine.vachon@na.chambagri.fr

Suppléance :
Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice :
Barbara CICHOSZ
Chambre d'agriculture
d'Occitanie
barbara.cichosz@occitanie.chambagri.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

*Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.*

*Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Limousin N°X
du JJ/MM/2018 »*



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Phénologie

- **Stade moyen** : « grappes visibles » pour la majorité des situations, à l'exception des situations les plus tardives.

Mildiou

- Les pluies prévues pour la fin de la semaine annoncent le début de la période de risque. Soyez vigilants.

Oïdium

- Période de risque en cours sur situations sensibles.





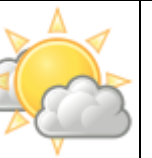





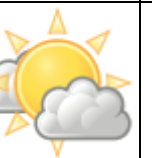

Erinose

- Les premiers symptômes apparaissent et la période est favorable à leur évolution. Surveillez vos parcelles sensibles.

Excoriose

- La période de risque se termine dans la majorité des situations.

- Prévisions du 28 avril au 3 mai 2018 (Source Météo France)

Corrèze	Sam 28	Dim 29	Lun 30	Mar 1 ^{er}	Mer 2	Jeu 3
Températures	9 - 18	10 - 17	10 - 15	9 - 17	4 - 19	6 - 19
Tendances						
Hte-Vienne	Sam 28	Dim 29	Lun 30	Mar 1 ^{er}	Mer 2	Jeu 3
Températures	9 - 16	9 - 14	8 - 13	7 - 14	6 - 18	8 - 18
Tendances						

État général du vignoble

- Stades phénologiques

	Zone Haute-Vienne	Zone Corrèze
Pinot noir	9 à 12	
Gamay	12	
Chardonnay		(12)-15
Sauv. blanc		12
Merlot		12
Cabernet franc		12-15
Cabernet sauv.		6-9



Stade 12 : Inflorescences visibles
(Crédit Photo : IFV)

Rappel des stades (Eichhorn et Lorenz) :

Stade 9 : 2 à 3 feuilles étalées

Stade 12 : inflorescences visibles, 5-6 feuilles étalées

Stade 15 : boutons floraux encore agglomérés

Les conditions de la semaine écoulée ont été favorables à une évolution très rapide de la végétation.

Excoriose (*Phomopsis viticola*)

- Éléments de biologie

Le champignon responsable de l'excoriose se conserve durant l'hiver sur les écorces et dans les bourgeons. Il produit des pycnides de couleur noire à la fin de l'hiver et au printemps sur les bois excoriés. Lorsque les conditions climatiques deviennent favorables à la germination des pycnides (précipitations prolongées), celles-ci sécrètent un « gel » de couleur jaune contenant les spores. La pluie, en diluant les spores, va permettre leur dissémination sur des organes réceptifs. Cette dissémination se fait sur de courtes distances et la maladie reste très localisée.

Rappel des stades de sensibilité de la vigne aux contaminations par l'excoriose



stade 6 (sortie des feuilles) à stade 9 (premières feuilles étalées)
(Crédit Photo : IFV)

Les attaques apparaissent au printemps, sur les jeunes rameaux, peu après le débourrement, et se manifestent par des taches brun-noir parfois d'aspect liégeux à la hauteur des premiers entre-nœuds.

La période de sensibilité de la vigne s'étend du stade 6 (éclatement des bourgeons/sortie des feuilles) au stade 9 (premières feuilles étalées). La croissance végétative met ensuite la partie terminale sensible du sarment hors de portée des contaminations par le champignon.

- **Situation au vignoble**

Des symptômes d'excoriose sur bois d'un an sont relevés, avec des fréquences et intensités variables selon les parcelles.

Évaluation du risque :

La période de risque est terminée ou se termine dans la majorité des situations (à l'exception des parcelles de cabernet).

Quand 100% des bourgeons ont dépassé le stade 9 (2-3 feuilles étalées), il devient inutile d'intervenir car la croissance place la partie terminale du sarment hors de portée du champignon dont les spores se trouvent dans les lésions à la base des rameaux contaminés.

Mildiou (*Plasmopara viticola*)

- **Maturité des œufs** (suivi labo Midi-Pyrénées)

Les premiers signes de maturité sont observés sur deux lots (origine Moissac et Gascogne).

Pour les autres lots de feuilles, la durée minimale de sporulation ne permet pas de conclure que les oospores soient aptes à contaminer en conditions naturelles.

Sur la base de ces résultats, et même si la faculté de germination n'est pas homogène sur l'ensemble de nos lots de feuilles, nous pouvons considérer que le stade de maturité des œufs est désormais atteint.

- **Données de la modélisation** (Potentiel Système – Stations d'Objat et Verneuil sur Vienne, calculs au 25/04)

Situation J-7 – J : la pression exercée par le mildiou est moyenne sur le secteur d'Objat et faible sur le secteur de Verneuil. A la faveur des conditions sèches de la semaine dernière, elle poursuit sa baisse.

La maturité de la masse des œufs est modélisée pour les 24-25 avril.

Simulation J – J+7 : la pression mildiou devrait repartir à la hausse uniquement si les cumuls de pluie prévus sont importants (> 20 mm). Elle deviendrait alors moyenne en début de semaine prochaine. Si les cumuls sont globalement faibles, la pression devrait poursuivre sa baisse et devenir faible sur toute la zone.

Un risque de contamination de masse est identifié lors de prochaines pluies. Les seuils de déclenchement sont élevés : 15 mm en une fois ou 25 mm cumulés pour le secteur d'Objat et 30 mm cumulés pour le secteur de Verneuil.

Évaluation du risque :

Compte-tenu de l'important développement de la végétation, **la vigne atteint désormais un stade de sensibilité** plutôt critique.

Par ailleurs, la maturité des œufs étant observée sur 2 lots de feuilles en laboratoire (origine Midi-Pyrénées), et compte tenu des prévisions de la modélisation sur notre vignoble limousin, **on peut considérer que la maturité de la masse des œufs est maintenant atteinte** (champignon apte à contaminer en conditions naturelles).

Désormais ce sont les conditions météo qui vont déterminer le niveau de risque.

Soyez vigilants à l'approche des épisodes pluvieux prévus pour la fin de la semaine, annonçant le début de la période de risque mildiou : les conditions pourraient en effet être alors réunies pour déclencher des contaminations de masse.

• • Éléments de biologie

Compte-tenu de la présence des formes de conservation du champignon directement sur le bois, les contaminations primaires de l'année suivante peuvent se produire très tôt (dès le stade « premières feuilles étalées »). L'identification des premiers foyers est souvent trop tardive (lorsqu'elles sont visibles, les taches sont déjà au stade sporulant ce qui signifie que la contamination s'est opérée 2 à 3 semaines plus tôt). Une phase de sensibilité maximale est ensuite identifiée autour de la floraison.

Évaluation du risque :

Le niveau de risque est déterminé par la sensibilité du cépage et par l'historique de contamination de la parcelle. Sur notre vignoble, selon les situations, la période de risque est déjà atteinte ou le sera prochainement :

– **Pour les situations à haut risque** (cépages sensibles, fortes attaques les années précédentes) : la période de risque démarre au stade 2-3 feuilles étalées. La **période de risque est donc en cours**.

– **Pour les parcelles peu sensibles** : la période de risque démarre au stade boutons floraux séparés (stade 17, pré-floraison). Avant ce stade, surveillez vos parcelles pour détecter l'apparition éventuelle de symptômes sur feuilles. **Pour ces situations, la période de risque n'est pas encore atteinte mais le sera prochainement en parcelles précoces**.

Black-rot (*Guignardia bidwellii*)

• Éléments de biologie

Les premières contaminations peuvent s'opérer dès le stade 2-3 feuilles étalées (stade 9) à partir de baies « momifiées » restées sur les souches.

Lorsque le champignon rencontre des conditions favorables au printemps (présence d'inoculum + pluies), les contaminations peuvent être précoces (Ex : dès la mi-avril pour la campagne 2015) et les symptômes peuvent alors progresser rapidement et atteindre les jeunes grappes en formation.

L'expression des symptômes est relativement longue, de l'ordre de 20 à 30 jours après contamination, en conditions printanières.

Évaluation du risque :

La période de risque est en cours. Dans les situations sensibles (présence d'inoculum, parcelles à historique), il existe un risque de contamination à chaque pluie. Soyez donc vigilants à l'approche des prochains épisodes pluvieux.

Mesures prophylactiques : elles servent à diminuer les sources d'inoculum primaire :

- les rameaux porteurs de chancre ou les grappes avec des baies momifiées restées sur les souches doivent être éliminés à la taille. Sur les vignes conduites en taille rase ou non taille, les grappes momifiées représentent un facteur de risque important.
- un travail du sol pour enfouir les résidus de feuilles et de grappes tombés au sol peut réduire ensuite le risque de projection au printemps.

Erinose (*Colomerus vitis*)

• Éléments de biologie

Sur les parcelles à risque (régulièrement attaquées), les dégâts peuvent apparaître très précocement, dès le stade pointe verte. Ainsi, des galles peuvent être visibles sur les premières feuilles à la base des rameaux. Lors d'attaques importantes au printemps, l'érinose peut gêner le développement des jeunes pousses et provoquer un avortement des fleurs.

• Situation au vignoble

Les premiers dégâts foliaires sont désormais visibles en Haute-Vienne (parcelles à historique) et sur 1 parcelle de notre réseau en Corrèze.



Erinose : Galles sur feuilles jeunes

(Crédit Photo : CRA NAQ)

Evaluation du risque :

La surveillance doit être accrue sur les parcelles ayant subi de fortes attaques d'érinose lors des campagnes précédentes. La gestion du risque vis-à-vis de l'érinose dans les parcelles les plus sensibles repose sur une régulation précoce des populations, avant leur phase de multiplication.

Surveillez attentivement vos parcelles sensibles : la période risque d'être favorable à une progression des symptômes, d'autant plus si les températures plus faibles de la semaine à venir devaient ralentir la croissance de la végétation.

Techniques alternatives : L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. [Liste des produits de bio-contrôle](#)

Vers de la grappe

• Situation au vignoble

Pour rappel, le réseau régional suit régulièrement cette problématique sur les vignobles du Limousin sans que toutefois une nuisibilité des vers de grappes ait été constatée.

Un réseau de 7 pièges à phéromones est mis en place sur notre vignoble ; il permettra une surveillance régulière des tordeuses Eudémis et Cochylis :

- 5 pièges Eudémis : Verneuil S/Vienne (87), St Julien Maumont (19), Allasac (19), Branceilles (19), Brivezac (19) ;
- 2 pièges Cochylis : Verneuil S/Vienne (87), St Julien Maumont (19).



Vers de grappe : Piège delta

(Crédit Photo : CRA N-A)

Pour information, sur les vignobles de la zone Midi-Pyrénées, Le vol est en cours sur l'ensemble des vignobles concernés par la présence du ravageur.

Autres observations

Les premières populations de thrips ont été observées sur une parcelle de Cabernet sauvignon de notre réseau en Corrèze. L'historique sur cette parcelle et les conditions chaudes et sèches de la semaine passée, connues comme favorables à l'activité des thrips, pourraient expliquer leur présence à ce stade. A noter cependant la présence régulière d'auxiliaires (typhlodromes).

Guide de l'observateur vigne



Un Guide de l'Observateur a été édité par le réseau des BSV Vigne Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre vignoble, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identification, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes.

Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène.

Vous pouvez télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène : [Guide observateur vigne](#).

La note technique commune « Gestion de la résistance 2018 - Maladies de la vigne » est téléchargeable sur le site de la CRA Nouvelle-Aquitaine :

www.nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Nouvelle-Aquitaine/094_Inst-Nouvelle-Aquitaine/Documents/BSV_2018/Notes_techniques/Note_technique_commune_gestion_resistance_Vigne_2018.pdf

Le prochain BSV Vigne Limousin paraîtra le vendredi 4 mai 2018

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes : Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Cave Viticole de Branceilles (M.Perrinet) et le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze (M.Mage et M.Roche).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto "